



12.09.2006

## Publication « EDUCATION AT A GLANCE – Edition 2006

L'OCDE présente aujourd'hui la nouvelle édition de la publication « Education at a glance ». Pour le Luxembourg, comme pour la grande majorité des autres pays, tous les indicateurs sont calculés sur la base de données de l'année scolaire 2003/04, respectivement l'année budgétaire 2003

Le présent document reprend une série d'indicateurs qui soit présentent un intérêt particulier pour le Luxembourg, soit affichent des résultats pour le Luxembourg qui se démarquent fortement de ceux des autres pays. Ces différents indicateurs sont à chaque fois brièvement présentés, puis commentés d'un point de vue national.

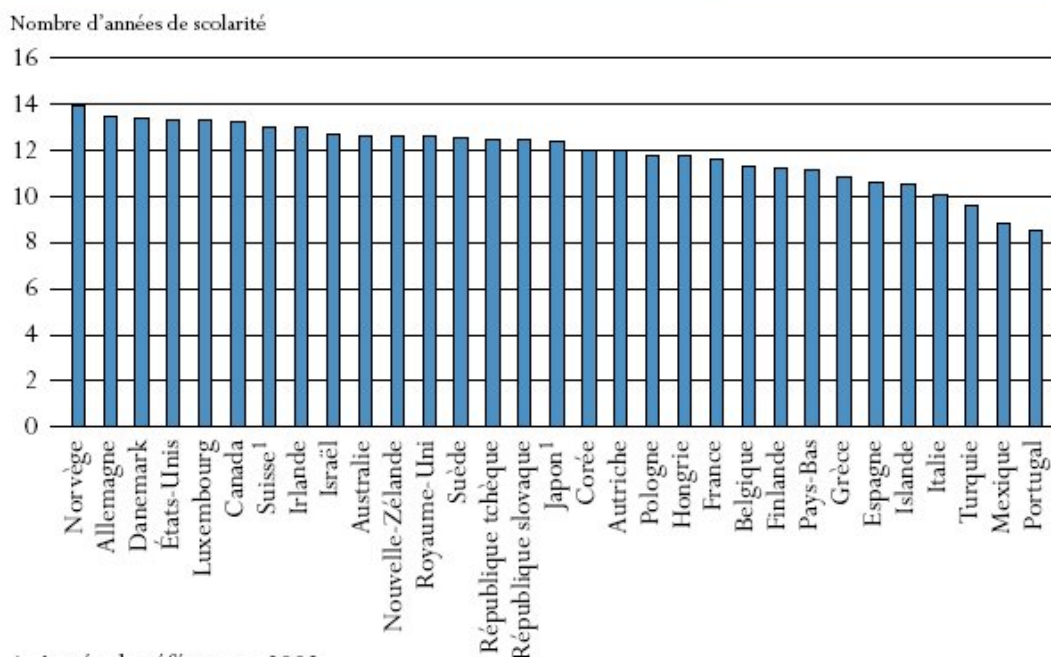
### Niveau de formation de la population

Le niveau de formation de la population résidente d'un pays est le premier indicateur analysé par l'OCDE dans le cadre de « Regards sur l'Education ». Malgré le fait que le Luxembourg affiche un 'niveau de formation des adultes exprimé en nombre moyen d'années dans le système scolaire' élevé (5<sup>e</sup> position avec +/-13 ans alors que la moyenne des pays de l'OCDE est de 11,9 ans), le taux de détenteurs d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire, voire d'un diplôme du tertiaire reste relativement faible dans la population totale du Luxembourg. Ceci s'explique notamment par la nature des données de base utilisées dans le calcul de ces indicateurs. D'un côté, elle prend en compte la population résidente. Or, le Luxembourg se caractérisant par un taux d'immigration élevé, même à un âge postérieur à celui de la scolarité obligatoire, l'échantillon de la population résidente pris en considération n'a pas forcément été scolarisé dans le système d'enseignement luxembourgeois. D'un autre côté, le Luxembourg est un exportateur net d'étudiants surtout au niveau du tertiaire, phénomène entraînant une sous-estimation chronique du taux de participation et d'obtention de diplômes.

### Graphique A1.1. Niveau de formation des adultes exprimé en nombre moyen d'années dans le système éducatif (2004)

*Le graphique montre le nombre d'années d'études suivies dans le cadre institutionnel par les adultes aujourd'hui âgés de 25 à 64 ans.*

Dans les pays de l'OCDE, le niveau de formation de la population adulte correspond à 11,9 années d'études, une moyenne calculée en fonction de la durée des programmes de cours actuellement dispensés dans le cadre institutionnel. Dans les 17 pays qui se situent au-dessus de la moyenne de l'OCDE, le nombre moyen d'années d'études varie de 12 à 13,9. L'écart est plus important dans les 13 pays situés en dessous de la moyenne de l'OCDE, où ce nombre varie de 8,5 à 11,8.



1. Année de référence : 2003.

*Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre moyen d'années de scolarité des individus âgés de 25 à 64 ans dans l'enseignement institutionnel.*

Source : OCDE, Tableau A1.5. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2006](http://www.oecd.org/edu/eag2006)).

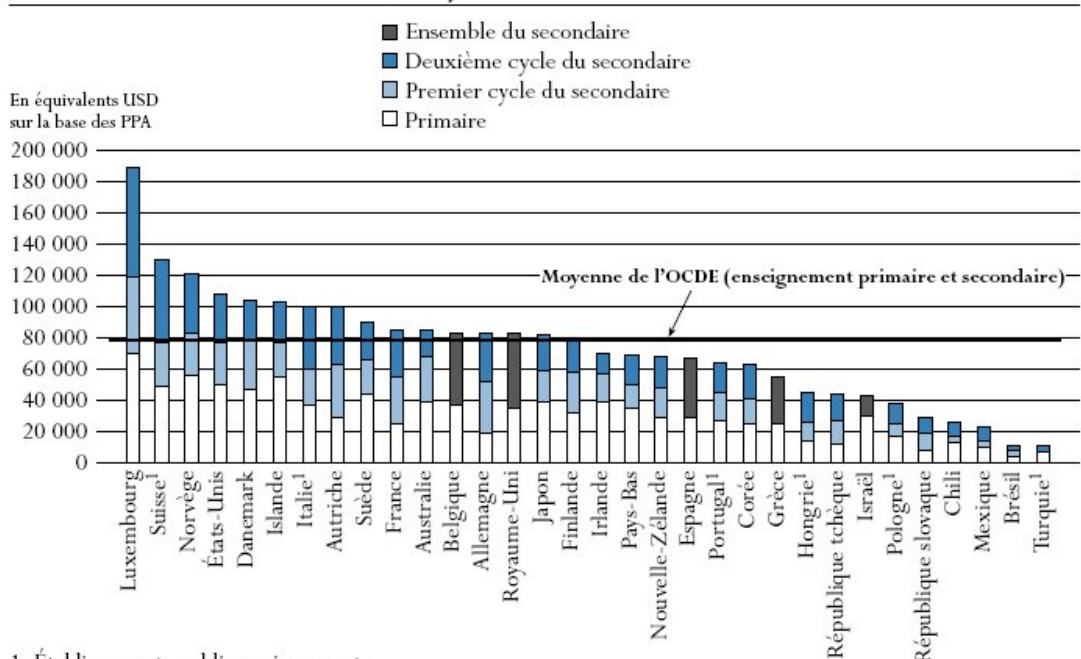
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/207238520880>

### Les dépenses en éducation

L'OCDE constate que le Luxembourg est le pays où le coût par élève est de loin le plus élevé. Dans les pays de l'OCDE, les dépenses cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires égalent en moyenne à 77 204 USD par élève. Elles représentent moins de 40 000 USD p.ex. au Mexique, mais atteignent 188 000 USD au Luxembourg. Si à première vue, les écarts entre ces chiffres absolus peuvent paraître démesurés, la différence s'atténue lorsque les dépenses en éducation sont mises en relation par exemple avec le PIB. Nous constatons alors que pour cet indicateur le Luxembourg se retrouve avec 4,0% du PIB, ce qui se trouve dans la moyenne des pays de l'OCDE. A titre de comparaison, la Belgique et la France se situent au même niveau.

### Graphique B1.5a. Dépenses destinées aux établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires (2003)

Dépenses unitaires annuelles destinées aux établissements d'enseignement, multipliées par la durée théorique des études, en équivalents USD sur la base des PPA



1. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses unitaires totales destinées aux établissements d'enseignement cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires.

Source : OCDE, Tableau B1.3a, Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqq2006](http://www.oecd.org/edu/eqq2006)).

StatLink: <http://dx.doi.org/10.1787/837858133612>

## Participation à des activités de formation continue

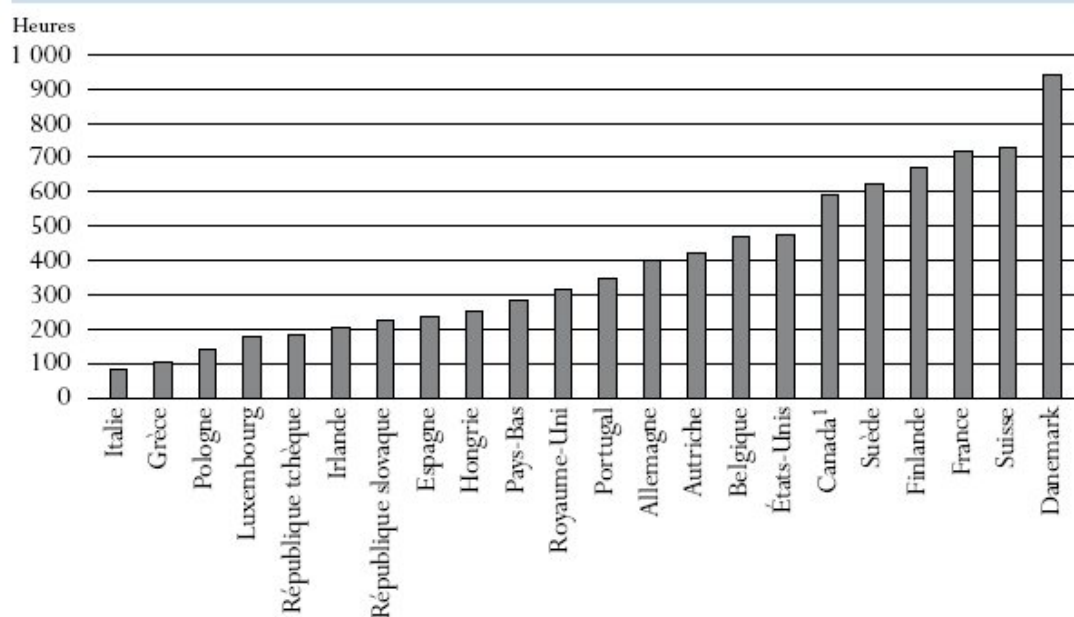
Le chapitre C de la publication sous rubrique est consacré à l' « accès à l'éducation, la participation et la progression ». Un aspect central de cette section est le nombre d'heures de formation liée à l'emploi que les individus suivent en dehors du cadre institutionnel pendant une carrière professionnelle type. L'OCDE constate que cet indicateur varie énormément d'un pays à l'autre. Le Luxembourg avec une moyenne de 176 heures, calculées sur une période d'activité de 40 ans, y est très mal classé, en laissant uniquement derrière lui l'Italie, la Grèce et la Pologne. Pour comparer, le Danemark est en tête de ce classement avec 934 heures.

Il convient à nouveau relativiser la pertinence des données utilisées pour calculer cet indicateur. En effet, le fait que l'enquête se limite à la seule population résidente et ne tienne pas compte des nombreux frontaliers travaillant dans notre pays, l'ampleur du phénomène de LLL au Luxembourg se trouve fortement sous-estimée.

### Graphique C5.1. Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle liée à l'emploi (2003)

*Ce graphique montre l'espérance de formation continue liée à l'emploi en dehors du cadre institutionnel pendant la durée type d'une carrière professionnelle dans les différents pays (en heures).*

Le nombre d'heures de formation liée à l'emploi que les individus peuvent s'attendre à suivre en dehors du cadre institutionnel pendant une carrière professionnelle type varie énormément d'un pays à l'autre.



1. Année de référence : 2002.

Les pays sont classés par ordre croissant du nombre estimé d'heures de formation continue non formelle liée à l'emploi. Source : OCDE, Tableau C5.1a, Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eaq2006](http://www.oecd.org/edu/eaq2006)).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/435426871230>

## Organisation de l'enseignement

L'« environnement pédagogique et l'organisation scolaire » peuvent d'abord être décrits par la répartition du temps d'instruction par matière par rapport au temps total d'instruction obligatoire des élèves.

### 1. L'enseignement des langues étrangères.

Le Luxembourg se distingue fortement des autres pays. En effet, le temps d'instruction de ces dernières représente 21% du temps total d'instruction obligatoire des élèves de 9 à 11 ans et 20% de celui des élèves de 12 à 14 ans. Pour comparer, il ne dépasse pas 1% en Angleterre, en Australie, au Japon et au Mexique. A noter qu'à cette part déjà importante s'ajoutent 25%, resp. 22% de temps d'instruction consacré à l'apprentissage de la lecture et de la rédaction qui au Luxembourg se confond avec l'apprentissage de l'allemand. .



Tableau D1. 2a.

Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2004)  
Pourcentage du temps d'instruction prévue consacré à différentes matières du programme de cours obligatoire total

	Matières obligatoires du programme de base											Matières à option obligatoires du programme	TOTAL des matières obligatoires	Matières à option facultatives		
	Lecture, rédaction et littérature	Mathématiques	Science	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres				TOTAL des matières obligatoires du programme de base	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)				(12)	(13)
Pays membres de l'OCDE	Australie <sup>1</sup>	13	9	2	3	1	2	4	5	1	n	1	42	58	100	n
	Autriche	24	16	10	3	8	n	18	10	8	x(12)	3	100	x(12)	100	m
	Belgique (Fl.) <sup>1</sup>	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fr.) <sup>1</sup>	a	a	a	a	5	a	a	7	7	a	n	19	81	100	n
	Rép. tchèque <sup>2</sup>	24	19	9	11	13	n	14	8	n	n	n	97	3	100	n
	Danemark	26	16	8	4	7	n	22	11	4	n	3	100	n	100	n
	Angleterre	27	22	10	8	n	9	8	7	5	n	5	100	n	100	n
	Finlande	23	16	11	2	9	n	14	9	6	n	n	90	10	100	3
	France	30	19	5	10	9	3	9	14	n	n	n	100	n	100	n
	Allemagne	21	18	7	5	9	1	15	11	7	n	3	97	3	100	n
	Grèce	29	14	11	11	10	n	8	7	7	n	2	100	n	100	n
	Hongrie	28	16	6	7	9	n	15	11	n	4	4	100	n	100	15
	Islande	16	15	8	8	4	6	12	9	3	5	3	89	11	100	n
	Irlande	29	12	4	8	x(13)	n	12	4	10	n	14	92	8	100	n
	Italie <sup>3</sup>	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	100	n
	Japon	19	15	9	9	n	n	10	9	n	n	21	91	9	100	m
	Corée	19	13	10	10	5	2	13	10	n	2	3	87	13	100	n
	Luxembourg <sup>4</sup>	25	18	6	2	21	n	11	10	7	n	n	100	n	100	n
	Mexique	30	25	15	20	n	n	5	5	n	n	n	100	n	100	n
	Pays-Bas <sup>5</sup>	30	19	x(4)	15	2	2	10	7	4	n	12	100	n	100	n
	Nouvelle-Zélande	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Norvège	23	15	7	8	6	n	16	7	9	n	9	100	n	100	n
	Pologne <sup>6</sup>	21	16	12	5	11	5	5	12	8	n	4	100	n	100	20
Portugal <sup>6</sup>	15	12	9	6	11	12	6	9	n	n	17	97	3	100	3	
Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Espagne	22	17	9	9	13	n	11	11	x(13)	n	n	91	9	100	n	
Suède	22	14	12	13	12	x(3)	7	8	x(4)	7	n	94	6	100	n	
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	19	13	10	10	9	n	7	7	7	9	1	91	9	100	20	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
<i>Moyenne de l'OCDE<sup>1</sup></i>	<i>24</i>	<i>16</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>2</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>5</i>	<i>96</i>	<i>4</i>	<i>100</i>	<i>3</i>	
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>25</i>	<i>16</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>9</i>	<i>2</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>4</i>	<i>97</i>	<i>3</i>	<i>100</i>	<i>3</i>	
Pays partenaires	Chili <sup>6</sup>	13	13	10	10	5	5	8	5	5	a	2	79	21	100	m
	Israël	11	19	7	11	11	x(13)	n	7	7	n	n	74	26	100	32
	Féd. de Russie <sup>6</sup>	26	16	6	10	10	6	6	6	n	n	n	87	13	100	m

1. L'Australie, la Communauté flamande de Belgique et la Communauté française de Belgique sont exclues des moyennes.

2. Pour les élèves âgés de 9 à 10 ans, les sciences sociales sont comprises dans les sciences.

3. Le programme des élèves de 9 et 10 ans est très flexible. Le programme des élèves de 11 ans est analogue à celui des élèves de 12 et 13 ans.

4. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans « Lecture, rédaction et littérature » en qualité de langue d'enseignement.

5. Sont uniquement inclus les élèves de 9 et 11 ans.

6. Sont uniquement inclus les élèves de 10 à 11 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2006](http://www.oecd.org/edu/eag2006)).

Les symboles représentant les données manquantes sont présentés dans le Guide du lecteur.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/652315847622>

## 2. La taille des classes

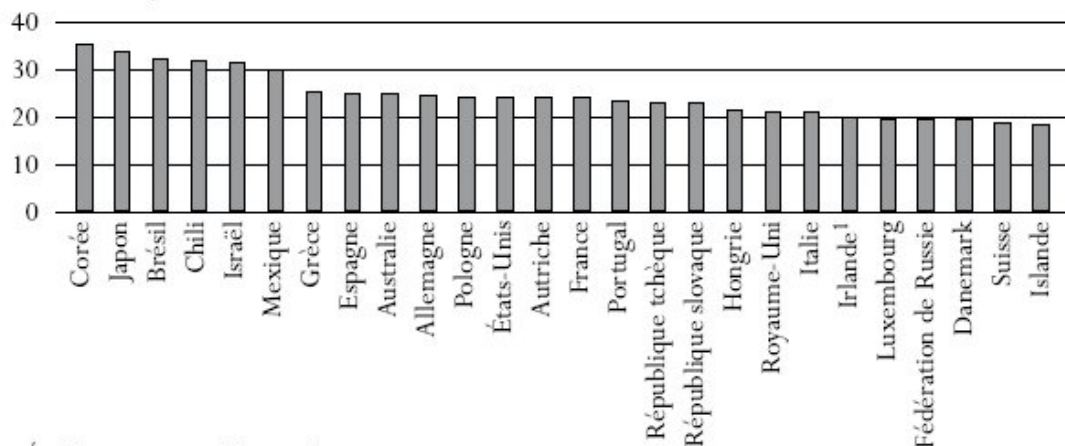
Elle est considérée par l'OCDE comme un autre indicateur permettant d'évaluer la qualité d'un système d'éducation. Concernant cet aspect, le Luxembourg, le Danemark, l'Islande et la Suisse sont les seuls pays affichant des effectifs moyens

inférieurs à 20 élèves par classe au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Notons que la moyenne au niveau des pays de l'OCDE est de 24 élèves par classe.

### Graphique D2.1. Taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2004)

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 24 élèves par classe. Toutefois, cette moyenne varie selon les pays : les élèves sont au moins 30 par classe en Corée, au Japon et au Mexique et, dans les pays partenaires, au Brésil, au Chili et en Israël, tandis qu'ils ne sont pas plus de 20 par classe au Danemark, en Islande, au Luxembourg et en Suisse et, dans les pays partenaires, dans la Fédération de Russie.

Nombre d'élèves par classe



1. Établissements publics seulement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans le premier cycle du secondaire. Source : OCDE, Tableau D2.1, Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2006](http://www.oecd.org/edu/eag2006)).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/820163452458>

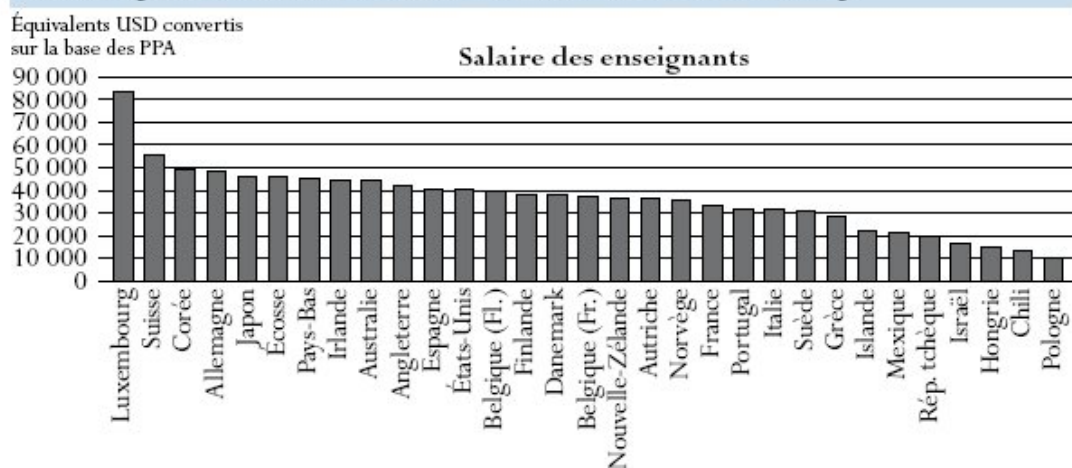
### 3. La rémunération des enseignants

Un troisième indicateur avancé dans ce contexte est la rémunération des enseignants. L'OCDE met entre-autres en évidence que dans l'enseignement secondaire, le salaire des enseignants ayant au moins 15 ans d'expérience à leur actif ne représente pas plus de 10 000 USD en Pologne, alors qu'il dépasse 48 000 USD en Allemagne, en Corée et en Suisse. Au Luxembourg il atteint même 80 000 USD. Comparés au PIB par habitant, les salaires versés aux enseignants au Luxembourg restent élevés, tout comme cela est également le cas en Allemagne et en Suisse, autres pays à PIB par habitant élevé.

### Graphique D3.1. Salaire des enseignants dans le premier cycle du secondaire (2004)

Salaire statutaire annuel des enseignants du premier cycle du secondaire dans les établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA, et rapport entre le salaire après 15 ans d'exercice et le PIB par habitant

Dans le premier cycle du secondaire, le salaire des enseignants ayant au moins 15 ans d'expérience à leur actif ne représente pas plus de 10 000 USD en Pologne, alors qu'il dépasse 48 000 USD en Allemagne, en Corée et en Suisse, et même 80 000 USD au Luxembourg.



Après 15 ans d'exercice, le salaire des enseignants du premier cycle du secondaire représente plus du double du PIB par habitant en Corée et au Mexique, mais moins de trois quarts du PIB par habitant en Islande et, dans les pays partenaires, en Israël.



Les pays sont classés par ordre décroissant du salaire des enseignants possédant la formation minimale, après 15 ans d'exercice, dans le premier cycle du secondaire.

Source : OCDE, Tableau D3.3. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eq2006](http://www.oecd.org/edu/eq2006)).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/320250530558>

### Remarques d'ordre général

Les indicateurs se rapportant à PISA 2003 n'ont pas été analysés ici étant donné qu'ils ont déjà fait l'objet de diverses analyses approfondies au niveau national.